

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

Le 7 avril 2015

Procès-verbal de la session régulière du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le septième jour d'avril deux mille quinze (2015) à 19h30, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des sessions de ce conseil.

Présences:

Gilles D'amours	#1	présent
Rémi Beaulieu	#2	présent
Francine Côté	#3	présente
Benoît Thériault	#4	présent
Bruno Gagnon	#5	présent
Suzanne Rhéaume	#6	présente

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

La séance est ouverte à 19h30, la mairesse, Madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et Madame Chantale Théberge, sec.-trés. adjointe, rédige le procès-verbal.

2015-04-78.2 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que le point « affaires nouvelles » reste ouvert pour ajout si nécessaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 1. Session ordinaire du 2 mars 2015
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Ratification des déboursés et adoption des comptes du mois
 - 4.2 Vérificateurs de la municipalité - Dépôt des états financiers
 - 4.3 MRC de Rivière-du-Loup - Approbation de la répartition des quotes-parts aux municipalités locales
 - 4.4 Adhésion FQM et Grand rendez-vous des régions 2015
 - 4.5 Demande de commandite – Expo-Génisses 2015
 - 4.6 Syndicat des copropriétaires du Condo des Muguets - Demande
 - 4.7 Formation – Approche client
 - 4.8 MRC de Rivière-du-Loup - Répartitions des redistributions
 - 4.9 Annulation intérêts - D099 53 000
 - 4.10 CSST – Protection des travailleurs bénévoles et rapport d'intervention
 - 4.11 Demande de financement - Corps de cadets 2785 RDL
 - 4.12 Rencontre régionale Villes et Villages en santé du Bas-Saint-Laurent
 - 4.13 Correction comptes de taxes municipales
 - 4.14 Demande de commandite - Club de Golf de Cacouna
 - 4.15 Renouvellement adhésion Commission régionale du Port de

Gros-Cacouna

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 5.1 Rapport du service incendie
 - 5.2 Service Incendie - Municipalité de l'Isle-Verte
 - 5.3 L'Isle-Verte - Entente mutuelle de protection incendie
 - 5.4 Concours pompier d'un jour
 - 5.5 Remerciements Léon Courcy - Brigadier scolaire
 - 5.6 MRC de Rivière-du-Loup - Autorisation de signature d'une entente intermunicipale de fourniture de services en matière de prévention et de sécurité incendie (desserte de Saint-Antonin)

6. TRANSPORT
 - 6.1 Subvention – Éclairage DEL
 - 6.2 Correspondance - Municipalité de Saint-Modeste et Saint-Épiphane
 - 6.3 Défi Pierre Lavoie
 - 6.4 Contrat de travail – Directeur des travaux publics

7. HYGIÈNE DU MILIEU
 - 7.1 MDDELCC - Prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout, et construction d'un poste de pompage – Rue de la Grève
 - 7.2 Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2013
 - 7.3 Gérance des travaux - Roche Ltée
 - 7.4 Entente promoteur - Excavations Bourgoin & Dickner Inc.
 - 7.5 MDDELCC - Déclaration des prélèvements d'eau
 - 7.6 Programme Economie Eau Potable - Inscription
 - 7.7 Avis motion - Modification règlement égout
 - 7.8 Roche - Réalisation d'un protocole pour étude des débits de nuit sur le réseau
 - 7.9 Achat machine à dégeler les tuyaux d'aqueduc
 - 7.10 Mise en demeure - Carole L'Italien-François Pelletier
 - 7.11 Mise en demeure - Isabelle Wagner
 - 7.12 Correspondance - Madeleine Dufour
 - 7.13 MDDELCC - Avis de non-conformité
 - 7.14 Correspondance Sabine Beaulieu-François Pelletier
 - 7.15 MDDELCC - Avis concernant la délivrance d'une approbation d'un plan de réhabilitation
 - 7.16 Dépôt des soumissions – Rue de la Grève
 - 7.17 Avis de motion – Règlement d'emprunt – Travaux aqueduc et égouts rue de la Grève
 - 7.18 Correspondance - Claude Dionne
 - 7.19 Ville de Rivière-du-Loup - Demande de rencontre

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 8.1 Rapport des permis de construction et certificats d'autorisation
 - 8.2 MRC de Rivière-du-Loup - Règlement no 205-14 qui vise à abroger le règlement de contrôle intérimaire 127-02 relatif à la gestion des usages résidentiels sur le territoire agricole de la Ville de Rivière-du-Loup
 - 8.3 MRC de Rivière-du-Loup - Résolution pour modifications à apporter à la réglementation suite à la modification du schéma d'aménagement
 - 8.4 Assemblée publique des électeurs – Changement règlement de zonage projet de règlement no 75-15
 - 8.5 Délégation de pouvoir pour déterminer l'assemblée publique
 - 8.6 MRC de Rivière-du-Loup - Conformité règlement no 75-15
 - 8.7 Avis de motion - Règlements permis et certificats (modification 18-08-2)
 - 8.8 CPTAQ - Décision 408090

9. LOISIRS ET CULTURE
 - 9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou inc.
 - 9.2 Corporation de développement de Cacouna - Demande de publicité et de commandites pour les panneaux d'interprétation
 - 9.3 Fabrique de Cacouna - Dépenses de chauffage et Les Constructions Unic Inc.
 - 9.4 Appui - Projet Monstre - Projet artistique 2015
 - 9.5 Nomination – Personne désignée CRSBP
 - 9.6 Paiement Centre-Jeunes - Voyage confirmé
 - 9.7 Demande de M. Michel Gagnon
10. INFORMATIONS – Prochaine réunion le 4 mai 2015
11. AFFAIRES NOUVELLES
12. PÉRIODE DE QUESTIONS
13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2015-04-79.3 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 2 mars 2015

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le procès-verbal de la session régulière du 2 mars 2015 soit adopté en sa forme et teneur.

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Monsieur Rémi Beaulieu se retire pour ce point.

2015-04-80.4.1 Ratification des déboursés de mars 2015 et approbation des comptes du mois

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que les comptes pour la période du 24 février au 30 mars 2015 soient ratifiés et payés tels que présentés pour un montant total de 332 033.10\$ à même le fonds général.

Que madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Chantale Théberge, sec.-trés. adjointe, soient autorisées à effectuer les paiements pour et au nom de la Municipalité de Cacouna. La sec.-trés. adjointe confirme la disponibilité de crédits nécessaires afin de payer les comptes.

2015-04-81.4.2 Vérificateurs de la municipalité - Dépôt des états financiers

Madame Isabelle Thériault vérificatrice de la firme Samson, Béclair nous transmet les résultats de la vérification pour l'année terminée au 31 décembre 2014.

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil accepte les états financiers tels que présentés au 31 décembre 2014 ainsi que les commentaires du vérificateur;

Que le conseil autorise la mairesse et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer :

- copie des états financiers au 31 décembre 2014
- copie de la lettre « déclarations de la direction »
- copie de la lettre « conditions de la mission de vérification »
- copie des écritures de régularisation.

4.3 MRC de Rivière-du-Loup - Approbation de la répartition des quotes-parts aux municipalités locales

Dépôt au conseil de la répartition des quotes-parts de la MRC de Rivière-du-Loup adoptée par le conseil des maires le 19 février dernier. Pour la Municipalité de Cacouna, c'est un montant de 252 090\$ qui est à payer pour l'année 2015.

2015-04-82.4.4 Adhésion FOM et Grand rendez-vous des régions 2015

Dépôt au conseil du renouvellement de l'adhésion de la Fédération Québécoise des Municipalités pour l'année 2015 ainsi que l'invitation au Grand rendez-vous des régions 2015 qui se tiendra le 3 juin prochain à Québec.

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil accepte de renouveler son adhésion à la Fédération Québécoise des municipalités pour l'année 2015 au coût de 1 624.52\$ plus taxes soit la somme de 1 867.79\$.

Que le conseil refuse de verser la somme de 200\$ plus taxes pour le service en ressources humaines.

2015-04-83.4.5 Demande de commandite - Expo-Génisses 2015

La direction de L'expo-Génisses 2015 est présentement à préparer la 15^e édition de l'Expo-Génisses de Jeunes Ruraux de l'Isle-Verte. Ils nous sollicitent afin de réorganiser cet événement qui se tiendra le 31 mai prochain à la ferme Vivejoie de St-Arsène, propriété de Raymond Lajoie.

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accorde la somme de 50.00\$ à Expo-Génisses 2015 en commandite pour l'organisation de leur événement annuel.

2015-04-84.4.6 Syndicat des copropriétaires du Condo des Muguets - Demande

Monsieur Gaétan Ouellet et madame Denise Richard respectivement président et vice-présidente du syndicat des copropriétaires du Condo des Muguets nous informe qu'ils ont payé la facture de taxes du numéro de compagnie 9163-5078 Québec Inc. afin d'éviter les conséquences futures. Malgré le mécontentement général des copropriétaires, ils ont été de bonne foi dans la situation et ont parfaitement collaboré.

Ils nous demandent de rembourser le montant des intérêts qu'ils ont payés au montant de 1 031.39\$.

Attendu que la municipalité a demandé aux copropriétaires du condo des muguets de rembourser la facture de taxes impayée par la compagnie 9163-5078 Québec Inc.;

Attendu que les copropriétaires ont très bien collaboré au paiement du compte en souffrance;

Attendu que lesdits copropriétaires ont évité la vente pour taxes de l'immeuble dans une telle situation;

Attendu qu'il n'avait pas été mis au courant antérieurement de cette situation;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accorde exceptionnellement le remboursement de la somme de 1 031.39\$ en intérêts payés pour les taxes dues de l'immeuble pour toutes les raisons énumérées.

2015-04-85.4.7 Formation - Approche client

Dépôt d'une offre de service pour la formation approche client pour les municipalités de la MRC de Rivière-du-Loup organisé par la Municipalité de Saint-Modeste si le nombre d'inscriptions est suffisant.

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte que madame Isabelle Morin suive la formation approche client advenant qu'il y ait un nombre suffisant d'inscriptions.

Que le conseil accepte de défrayer le coût d'inscription qui sera d'environ 180\$ plus le repas.

2015-04-86.4.8 MRC de Rivière-du-Loup - Répartitions des redistributions

La MRC de Rivière-du-Loup nous a transmis la répartition des redistributions concernant la cour municipale et la cour du Québec ainsi que dans le cadre du Parc éolien communautaire.

Pour la période du 1 juillet au 31 décembre 2014, le montant réparti pour notre municipalité concernant les constats d'infractions s'élève à 3 718.69\$ ainsi que 462.31\$ pour la perception des constats.

Un montant de 64 553\$ est dû à notre municipalité représentant notre quote-part des excédents de l'opération du parc Viger-Denonville pour la période de novembre 2013 au 30 septembre 2014 et a été redistribué comme suit :

-Un montant de 36 972\$ a été versé à notre municipalité selon le calcul de la répartition des bénéfices de Viger-Denonville.

-Un montant de 27 581\$ a été perçu à même les excédents nets à recevoir de Parc éolien communautaire Viger-Denonville pour la période allant du début des opérations en novembre 2013 jusqu'au 30 juin 2014 afin de payer la quote-part de notre municipalité pour les actions supplémentaires achetées dans la SEMER qui étaient détenues par Terix-Envirogaz.

De plus, pour la période d'octobre à décembre 2014, un montant de 28 684\$ nous sera versé.

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna demande à la MRC de Rivière-du-Loup de lui présenter un tableau des versements prévus (capital et intérêts) pour le projet du Parc éolien Viger-Denonville.

2015-04-87.4.9 Annulation intérêts - D099 53 000

La Société Oléoduc Énergie est nous a remboursé les factures payées en 2014 par la municipalité pour un montant de 21 038.03\$. Un montant de 172.92\$ a été cumulé en intérêts.

Attendu que le conseil a facturé la Société Oléoduc Énergie Est pour les dépenses encourues pour le projet oléoduc;

Attendu que des frais d'intérêts ont été engendrés par le système informatique;

En conséquence,

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte d'annuler les frais d'intérêts cumulés au montant de 172.92\$.

4.10 CSST - Protection des travailleurs bénévoles et rapport d'intervention

La Commission de la Santé et de la Sécurité au Travail nous avise de la protection des travailleurs bénévoles sur notre territoire pour la période commençant le 10 mars et se terminant le 15 mars 2016.

De plus, dépôt du rapport d'intervention effectué au bureau municipal le 5 mars dernier concernant les travaux de rénovation indiquant qu'aucun manquement est noté sur le chantier.

2015-04-88.4.11 Demande de financement - Corps de cadets 2785 RDL

Madame Stéphanie Boutot capitaine du Corps de cadets 2785 de Rivière-du-Loup nous sollicite pour supporter financièrement les dépenses annuelles.

Attendu que le corps de cadets 2785 de Rivière-du-Loup a à son actif 4 jeunes de notre municipalité;

Attendu que la municipalité reconnaît le bénévolat des parents de cet organisme;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de verser la somme de 100\$ au Corps de Cadet 2785 de Rivière-du-Loup représentant la somme de 25\$ par jeune.

2015-04-89.4.12 Rencontre régionale Villes et Villages en santé du Bas-Saint-Laurent

Invitation à assister à la rencontre régionale 2015 de réseau Villes et Villages en santé du Bas-Saint-Laurent qui se tiendra à Rivière-du-Loup au mois d'avril.

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte que madame Ghislaine Daris mairesse participe à la rencontre régionale Villes et Villages en santé du Bas-Saint-Laurent qui se tiendra le 17 avril prochain à l'Hôtel Universel de Rivière-du-Loup.

Que le conseil accepte d'en défrayer les frais d'inscription de 60\$.

2015-04-90.4.13 Correction comptes de taxes municipales

Dépôt au conseil de deux demandes de correction du compte de taxes municipales.

Attendu que le conseil a pris connaissance des demandes de correction de deux comptes de taxes municipales;

Attendu que ces demandes concernent les comptes de taxes 2014 et 2015;

Attendu que ces demandes sont dues à une taxation d'un service d'entretien égout alors que les dits propriétaires ne sont pas connectés;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de rembourser les services d'entretien des égouts municipaux pour les années 2014 et 2015 aux matricules suivants :

7909 11 0440 69.75\$ en 2015
59.08\$ en 2014

8008 28 4634 279.00\$ en 2015
118.15\$ en 2014.

2015-04-91.4.14 Demande de commandite - Club de Golf de Cacouna

Le club de Golf de Cacouna adresse une demande de commandite à la Municipalité de Cacouna pour instaurer un nouveau sport sur le terrain du club de golf soit le footgolf qui est un amalgame de soccer et de golf ou encore un congé de taxes pour une durée indéterminée.

Attendu que le conseil de la Municipalité de Cacouna a pris connaissance de la demande du Club de Golf de Cacouna;

Attendu que le conseil ne peut donner un congé de taxes municipales pour une durée indéterminée;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de verser la somme 2 500\$ pour l'année 2015 au Club de Golf de Cacouna en commandite pour instaurer le footgolf.

2015-04-92.4.15 Renouvellement adhésion Commission Régionale du Port de Gros-Cacouna

Dépôt de la demande de renouvellement de membre de la Commission régionale du Port de Gros-Cacouna pour l'année 2015.

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de renouveler son adhésion à la Commission Régionale du Port de Gros-Cacouna pour 2015 au montant de 200.00\$.

Que monsieur Gilles D'Amours soit nommé représentant de la municipalité au sein de la Commission Régionale du Port de Gros-Cacouna.

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

5.1 Rapport du service incendie

Dépôt du rapport concernant le service incendie pour information.

5.2 Service incendie - Municipalité de L'Isle-Verte

Dépôt d'une résolution et d'une correspondance adressée à la MRC de Rivière-du-Loup par la Municipalité de l'Isle-Verte indiquant avoir signé un contrat avec la Ville de Rivière-du-Loup qui procédera à la gestion de la sécurité incendie ainsi que les services de prévention en sécurité incendie à compter du 10 mars 2015 à 0h.

5.3 L'Isle-Verte - Entente mutuelle de protection incendie

M. Éric Bérubé, directeur du Service de sécurité incendie de la Ville de Rivière-du-Loup nous informe que suite à l'entente de gestion en sécurité incendie avec la Municipalité de l'Isle-Verte, un projet d'entente mutuelle en protection incendie nous sera soumis pour discussion étant donné que nous sommes une municipalité limitrophe.

2015-04-93.5.4 Concours pompier d'un jour

M. Hugues Babin pompier demande l'autorisation à ce que deux pompiers accompagnent deux jeunes de l'École Vents et Marées dans le cadre du concours pompier d'un jour et d'être payé en travail commandé et ce, après Pâques.

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte à ce que deux pompiers soient payés en travail commandé au taux établi au contrat de travail pour l'accompagnement de deux jeunes dans la journée « Pompier d'un jour » qui sera tenue après Pâques.

2015-04-94.5.5 Remerciements Léon Courcy - Brigadier scolaire

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna adresse ses remerciements à monsieur Léon Courcy pour son dévouement lors du remplacement de congé de maladie de monsieur Lévesque comme brigadier scolaire de notre municipalité.

2015-04-95.5.6 MRC de Rivière-du-Loup - Autorisation de signature d'une entente intermunicipale de fourniture de services en matière de prévention et de sécurité incendie (desserte de Saint-Antonin)

Attendu l'entente intermunicipale de fourniture de services en matière de prévention et de sécurité incendie intervenue entre la MRC de Rivière-du-Loup et les municipalités de Cacouna, L'Isle-Verte, Saint-Arsène, Saint-Cyprien, Saint-Épiphane, Saint-Paul-de-la-Croix et comme intervenante la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Viger, signée en 2011;

Attendu que la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Viger a adhéré à l'entente en 2014;

Attendu que ladite entente signée entre les parties en mars 2011 est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2017;

Attendu que l'objet de cette entente est la fourniture par la MRC, de services relatifs à la prévention en sécurité incendie, notamment en ce qui a trait à l'inspection des risques élevés et très élevés, à l'évaluation et l'analyse des incidents, incluant la recherche des causes et des circonstances des incendies;

Attendu que la municipalité de Saint-Antonin désire conclure une entente de services avec la MRC afin de recevoir une prestation de services similaire à ladite entente;

Attendu le projet d'entente à intervenir entre la MRC de Rivière-du-Loup et la municipalité de Saint-Antonin et comme intervenantes les municipalités de Cacouna, Saint-Arsène, Saint-Cyprien, Saint-Épiphane, Saint-François-Xavier-de-Viger et Saint-Paul-de-la-Croix couvrant la période du 1^{er} avril 2015 au 31 décembre 2017;

En conséquence,

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que ce conseil :

- 1) accepte le contenu de l'entente intermunicipale de fourniture de services en matière de prévention et de sécurité incendie (desserte de Saint-Antonin) avec son annexe;
- 2) autorise la mairesse Ghislaine Daris, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Madeleine Lévesque à signer, pour et au nom de la municipalité, l'entente intermunicipale de fourniture de services en matière de prévention et de sécurité incendie (desserte de Saint-Antonin) à intervenir entre la MRC de Rivière-du-Loup et la municipalité de Saint-Antonin.

6. TRANSPORT

6.1 Subvention - Éclairage DEL

Hydro-Québec a accusé réception de la demande de subvention du volet éclairage public à DEL. Il accuse réception de notre lettre d'intérêt transmise le 26 février dernier et confirme que, selon les informations que nous y avons indiquées, le client et les installations sont admissibles.

6.2 Correspondance - Municipalités de Saint-Modeste et Saint-Épiphanie

Messieurs Alain Vila et Nicolas Dionne respectivement directeur général et secrétaire-trésorier des municipalités de Saint-Modeste et de Saint-Épiphanie nous informent de leur intérêt à se procurer un équipement pour la réparation et le scellement des fissures pour les travaux de voirie, et ce, en collaboration avec d'autres municipalités intéressées. Une entente devra être intervenue entre les municipalités intéressées, cet achat devra se faire en 2016 afin de le prévoir au budget.

2015-04-96.6.3 Défi Pierre Lavoie

Madame Andrée Gagné, pour les droits de passage du Grand défi Pierre Lavoie nous demande l'autorisation d'emprunter la route 132, la rue de l'Église, la rue Beaupré, la rue de la Fabrique, la rue Beaulieu le 12 juin en avant-midi et la route 132 en soirée.

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte que le Grand Défi Pierre Lavoie emprunte les rues de l'Église, Beaupré, Fabrique et Beaulieu le 12 juin prochain en avant-midi.

Que le conseil autorise également le passage sur la route 132 en avant-midi et en soirée conditionnellement à l'autorisation du Ministère des Transports du Québec.

Que toutes les mesures de sécurité soient également entreprises sur toutes ces rues afin de sécuriser les participants tel que décrit dans la correspondance du 9 mars 2015.

2015-04-97.6.4 Contrat - Réjean Lebel

Dépôt au conseil du contrat de travail de monsieur Réjean Lebel, directeur des travaux publics.

Attendu que le conseil municipal a étudié le contrat de travail de monsieur Réjean Lebel,

Attendu que le contrat a été proposé à la personne intéressée;

Attendu que l'employé a accepté les conditions;

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que ce conseil accepte le contrat de travail de monsieur Réjean Lebel, directeur des travaux publics pour une période de trois ans soit du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2016.

Que le conseil autorise madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Madeleine Lévesque, dir. gén. / sec.-trés à signer ledit contrat pour et au nom de la Municipalité de Cacouna.

7. HYGIÈNE DU MILIEU

7.1 MDDELCC - Prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout ainsi que la construction d'un poste de pompage - Rue de la Grève

M. Mohamed Joudar, ingénieur du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques nous demande la documentation relative à la section technique en automatisation ainsi que le paiement de 562\$ pour la demande de certificat d'autorisation du prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout ainsi que la construction d'un poste de pompage sur la rue de la Grève.

Une correspondance par la firme Roche a répondu à leurs interrogations ainsi qu'un chèque leur a été retourné immédiatement.

7.2 Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2013

M. Yannis Kachani du Ministère des affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire a approuvé le rapport annuel sur la gestion de l'eau potable pour l'année 2013 dont copie finale a été jointe.

7.3 Gérance des travaux – Roche Ltée

Ce point est reporté à une date ultérieure.

2015-04-98.7.4 Entente promoteur - Excavations Bourgoin & Dickner Inc.

Dépôt au conseil du projet de protocole d'entente avec Excavations Bourgoin & Dickner pour l'ouverture d'un nouveau développement au sud de la rue de la Fabrique.

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte le projet de protocole d'entente avec Excavations Bourgoin & Dickner Inc pour l'ouverture d'un nouveau développement au sud de la Fabrique aux conditions énumérées audit protocole.

7.5 MDDELCC - Déclaration des prélèvements d'eau

Cette correspondance du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques nous rappelle que nous avons jusqu'au 31 mars 2015 pour produire la déclaration annuelle selon le règlement sur la déclaration des prélèvements d'eau qui oblige tous ceux qui prélèvent directement dans l'environnement des volumes de 75 000 litres d'eau et plus par jour à produire cette déclaration.

2015-04-99.7.6 Programme d'économie d'eau potable - Inscription

Un programme d'économie d'eau potable est offert pour l'année 2015. Ce programme se veut une vaste campagne de sensibilisation qui rallie les municipalités du Québec sur un même thème de mai à août. Il y a présence d'un agent de sensibilisation dans la région pour rencontrer les citoyens lors d'un kiosque dans un événement, d'une visite dans une école ou d'un camp de jour, des dépliants d'information pour sensibiliser les citoyens de tous âges, des affiches et des panneaux routiers pour promouvoir la campagne, un site internet, des articles promotionnels distribués à nos citoyens, une campagne médiatique pour souligner les bons coups de notre municipalité dans les médias.

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de s'inscrire au réseau environnement pour un coût de 270\$ plus taxes soit la somme de 310.43\$.

Que le dit conseil adhère au programme d'économie d'eau potable (PEEP) et tri-logique (sensibilisation à la saine gestion des matières résiduelles) pour un coût de 890\$ plus taxes.

7.7 Avis de motion - Modification règlement égout no 66-13

Avis de motion est régulièrement donné par monsieur Rémi Beaulieu conseiller qu'à une prochaine séance, un règlement sera adopté modifiant le règlement no 66-13 concernant les branchements à l'égout.

2015-04-100.7.8 Roche - Réalisation d'un protocole pour étude des débits de nuit sur le réseau

M. Éric Bélanger ingénieur de la firme Roche Ltée nous offre ses services afin de préparer un protocole pour étude des débits de nuits sur le réseau d'aqueduc tel que demandé par le Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire.

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte l'offre de la firme Roche Ltée pour effectuer un protocole afin de déterminer le débit de nuit du système d'eau potable dans notre municipalité tel qu'exigé par le MAMOT pour un coût de 720\$ plus taxes.

2015-04-101.7.9 Achat - Machine à dégeler les tuyaux d'aqueduc

Dépôt d'une soumission pour l'achat d'une unité Multi Pression afin de dégeler les tuyaux d'aqueduc.

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la soumission de Multi Pression pour l'achat d'une unité multi pression tel que décrit dans la soumission sous le numéro Multi D Pro au coût de 3 499.99\$ plus transport, plus taxes.

7.10 Mise en demeure - Carole L'Italien - François Pelletier

Dépôt d'un avis d'engagement de responsabilité qui pourrait être engagé de la firme Indemnipro pour le refoulement d'égout pluvial à la résidence du 305 rue de la Grève à Cacouna.

Un dossier a été ouvert auprès de notre assureur.

7.11 Mise en demeure - Isabelle Wagner

Dépôt d'un avis par la compagnie RSA indiquant que notre responsabilité pourrait être engagé dans la perte survenue le 2 mars dernier au 115 rue des Épinettes ainsi qu'une mise en demeure adressée par madame Isabelle Wagner dû au gel du tuyau d'aqueduc.

Un dossier a été ouvert auprès de notre assureur.

Monsieur Rémi Beaulieu se retire pour ce point.

2015-04-102.7.12 Correspondance - Madeleine Dufour

Madame Madeleine Dufour demande à la Municipalité de rembourser la facture pour le gel du tuyau d'aqueduc.

Attendu que le conseil de la Municipalité de Cacouna a pris connaissance de la correspondance de madame Dufour;

Attendu que le directeur des travaux publics n'a pas donné son approbation avant le dégel du tuyau;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de verser la moitié de la facture de l'Entreprise Camille Ouellet et Fils Inc. soit la somme de 225.00\$ plus taxes.

7.13 MDDELCC - Avis de non-conformité

Dépôt d'un non respect du règlement sur la qualité de l'eau potable déposé par le MDDELCC indiquant que l'échantillon des eaux distribuées pour les fins de contrôle des nitrites et nitrates pour le quatrième trimestre n'ont pas été transmis.

Les tests ont été transmis avec un peu de retard dû au transport restreint du temps des fêtes.

2015-04-103.7.14 Correspondance Sabine Beaulieu - François Pelletier

Madame Sabine Beaulieu et monsieur François Pelletier s'adressent à la municipalité afin de faire l'acquisition de la portion sud de la rue Robichaud qui avance sur leur propriété afin de profiter pleinement du terrain pour construire leur résidence. De plus, ils demandent la possibilité de se connecter au réseau d'égout municipal à proximité.

Attendu que le conseil de la Municipalité de Cacouna a pris connaissance de la correspondance de madame Beaulieu et monsieur Pelletier;

Attendu que le conseil a étudié toutes les alternatives reliées à ce dossier;

En conséquence,

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna refuse de vendre la portion de terrain appartenant à la municipalité pour servir de rue;

Que la demande de connexion aux égouts sera étudié et décider ultérieurement.

7.15 MDDELCC - Avis concernant la délivrance d'une approbation d'un plan de réhabilitation

Le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques nous a transmis son approbation à la réhabilitation du terrain situé au 1616 rue du Patrimoine suite à l'avis de contamination du sol de la propriété.

7.16 Dépôt des soumissions – Rue de la Grève

Dépôt au conseil du résultat d'ouverture des soumissions pour des travaux d'aqueduc et d'égout sur la rue de la Grève ainsi que l'installation d'une station de pompage.

Action Progex Inc.	1 001 193.97\$
Les Excavations Léon Chouinard & Fils Ltée	1 091 554.54\$
Construction B.M.L. div de Sintra Inc.	1 281 390.63\$
Excavations Bourgoïn & Dickner Inc.	1 308 159.11\$
Entreprises G.N.P. Inc.	1 365 648.34\$
Constructions de l'Amiante	1 374 935.33\$
Allen Entrepreneur Général Inc.	1 545 264.00\$
Lafontaine Leclerc Inc.	1 614 939.20\$
Construction & Pavage Portneuf	1 646 917.40\$
Le tout taxes incluses	

Une assemblée publique sera tenue pour informer les citoyens des taux de taxation reliés à ce projet et suivra le règlement d'emprunt.

De plus, monsieur Éric Bélanger de la firme Roche Ltée a procédé à l'analyse des soumissions et confirme que la plus basse soumission est conforme aux exigences du devis.

7.17 Avis de motion – Règlement d'emprunt - Travaux aqueduc et égouts rue de la Grève

Monsieur Gilles D'Amours conseiller, donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un projet de règlement décrétant un emprunt pour l'exécution de travaux d'aqueduc et d'égouts sur la rue de la Grève ainsi que la construction de la station de pompage.

2015-04-104.7.18 Correspondance - Claude Dionne

M. Claude Dionne adresse une demande à la municipalité afin de se connecter au réseau d'aqueduc advenant que le Ministère des Transports du Québec se connecte au réseau de la municipalité.

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accuse réception de la demande de monsieur Dionne et l'avisera lorsqu'il y aura confirmation de la connexion par le Ministère des Transports car le projet est à l'étude.

2015-04-105.7.19 Ville de Rivière-du-Loup - Demande de rencontre

Attendu que le conseil de la Municipalité de Cacouna a déjà manifesté son intention de rencontrer les membres du conseil de la Ville de Rivière-du-Loup;

Attendu que ledit conseil désire discuter du dossier de l'eau potable ;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna demande au conseil de la Ville de Rivière-du-Loup de céduer une rencontre dans les meilleurs délais.

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Rapport des permis de construction et des certificats d'autorisation

Les statistiques des permis généraux et certificats sont déposés au conseil pour information générale.

8.2 MRC de Rivière-du-Loup - Règlement no 205-14 qui vise à abroger le règlement de contrôle intérimaire 127-02 relatif à la gestion des usages résidentiels sur le territoire agricole de la Ville de Rivière-du-Loup

M. Raymond Duval directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Rivière-du-Loup nous a transmis copie du règlement no 205-14 qui vise à abroger le règlement de contrôle intérimaire numéro 127-02 relatif à la gestion des usages résidentiels sur le territoire agricole de la Ville de Rivière-du-Loup adopté à la séance ordinaire du 16 octobre 2014 et entré en vigueur le 27 janvier 2015.

8.3 MRC de Rivière-du-Loup - Résolution pour modification à apporter à la réglementation suite à la modification du schéma d'aménagement

M. Raymond Duval directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Rivière-du-Loup nous a transmis copie d'une résolution adoptée par le conseil des maires le 19 février 2015 indiquant adopter le document portant sur la nature des modifications que la municipalité de Cacouna devra apporter à sa réglementation d'urbanisme suite à la modification du schéma d'aménagement (modifications apportées par le règlement numéro 201-14), ce document étant le même que celui adopté par la résolution numéro 2014-06-260C du 19 juin 2014.

2015-04-106.8.4 Assemblée publique des électeurs - Changement règlement de zonage - Projet de règlement no 75-15

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna fixe, au 4 mai 2015 à 19 h 30 à la salle municipale de Cacouna, l'assemblée publique des électeurs pour la consultation du projet de règlement no 75-15.

2015-04-107.8.5 Délégation de pouvoir pour déterminer l'assemblée publique

Attendu qu'en vertu de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme à l'article 125, un conseil peut déléguer au secrétaire-trésorier de la municipalité le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique des électeurs;

Attendu que cette délégation ne donne aucun autre pouvoir sur l'assemblée publique;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna délègue le pouvoir de fixer l'assemblée publique des électeurs au secrétaire-trésorier de la municipalité en vertu de l'article 125 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

8.6 MRC de Rivière-du-Loup - Conformité règlement no 75-15

M. Alain Marsolais, directeur du service de l'aménagement du territoire de la MRC de Rivière-du-Loup nous confirme que le projet de règlement no 75-15 modifiant le règlement de zonage 19-08-2 est conforme aux objectifs du schéma et aux dispositions du document complémentaire en vigueur.

8.7 Avis de motion - Règlement permis et certificats (modification 18-08-2)

Avis de motion est régulièrement donné par madame Suzanne Rhéaume conseillère qu'à une prochaine séance, un règlement sera adopté modifiant le règlement no 18-08-2 concernant les permis et certificats.

8.8 CPTAQ - Décision 408090

La Commission de protection du territoire agricole du Québec nous confirme qu'elle autorise l'utilisation à une fin autre que l'agriculture, soit pour l'exploitation d'une gravière-sablière, d'une partie des lots 4 984 081 et 4 984 082 du cadastre du Québec, de la circonscription foncière du Témiscouata, dans la municipalité de Cacouna, d'une superficie approximative de 2.8 hectares. Cette autorisation est conditionnelle aux conditions préalables à l'entrée en vigueur de l'autorisation.

9. LOISIRS ET CULTURE

2015-04-108.9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou Inc.

Dépôt du rapport mensuel de madame Karine Boutin, Agente de développement communautaire.

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte :

- La fermeture de la rue du Quai entre la rue des Épinettes et le Parc Fontaine Claire le 9 mai (ou le 16) pour l'activité Remonte la côte, remonte ta santé! (circulation locale seulement);
- Autoriser les citoyens à tenir une vente de garage à leur domicile le 6 juin dans le cadre de la Fête des Voisins;
- Embaucher Éric Guay comme chansonnier pour la St-Jean au coût de 425\$ pour 4 heures de prestation;
- Location d'équipement de son – Animation de l'Est au coût de 517.39\$ taxes incluses (livraison et installation incluses);
- Location de 3 jeux gonflables chez Amusements Cyclone pour la St-Jean-Baptiste au coût de 1136.03\$ taxes incluses;
- La soumission de Royal Pyrotechnie pour un montant de 1 675.88\$ pour exactement l'équivalent de 2014;
- Le renouvellement de l'adhésion à l'URLS pour l'année 2015-2016 au coût de 150\$;
- Rémunération de Catherine D'Astous pour la dispense de 9 cours de patin tel que convenu dans le contrat accepté en janvier dernier (270\$);
- Acceptation des trois contrats d'entraîneurs et arbitres pour le soccer estival 2015.

2015-04-109.9.2 Corporation de développement - Demande de publicité et de commandites pour les nouveaux panneaux d'interprétation

Attendu que la Corporation de développement de Cacouna a demandé une contribution financière afin de couvrir les frais de promotion des Randonnées du passé évalués à 2 500\$, correspondant à l'achat des 5 bannières publicitaires à installer dans un rayon de 25 kilomètres, le graphisme et l'impression des dépliants et le lancement des circuits;

Attendu que demande a été reconduite afin que le conseil verse 3 200\$ pour l'implantation de la baladodiffusion ainsi que l'installation des panneaux physiques;

Attendu que le conseil avait accepté seulement deux panneaux supplémentaires dans sa résolution 2015-03-76.9.7;

Attendu que le conseil a examiné la demande;

Attendu que le conseil voudrait avoir des informations plus détaillées;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna demande les informations suivantes avant de prendre une décision :

- Où seront installées les bannières?
- Que les demandes de permis sont demandées aux municipalités concernées?
- D'adresser des demandes de commandites à d'autres organismes tels que Le Cénacle, Église St-James, Les Malécites de Viger car les nouveaux panneaux seront installés à ces endroits?

9.3 Fabrique de Cacouna - Dépenses de chauffage et Les Constructions Unic Inc.

La Fabrique de Cacouna a adressé une demande à Les Constructions Unic Inc. de 5 000\$ pour aider la Fabrique à payer les énormes dépenses de chauffage durant la construction de la bibliothèque municipale à la sacristie de l'église ainsi que les pertes de loyer durant les mois de novembre et décembre 2014.

De plus, la Fabrique de Cacouna nous questionne sur la nécessité de chauffer l'entrée de la bibliothèque.

Le conseil avise la Fabrique de Cacouna que le chauffage a été réduit suite à votre demande.

2015-04-110.9.4 Appui - Projet Monstre - Projet artistique 2015

Dépôt d'une demande d'appui pour le projet Monstre de l'École des Vents-et-Marées de Cacouna initié par M. Patrice Maillot, éducateur du service de garde de l'école primaire.

Le projet Monstre est un projet artistique visant, d'une part, à faire prendre conscience aux enfants du potentiel créatif dont ils peuvent faire preuve et d'autre part, à les encourager à poursuivre et à développer ce potentiel créatif.

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna donne son appui au projet Monstre de l'École Vents-et-Marées de Cacouna afin de recevoir une subvention du pacte rural, ce qui permettra aux jeunes de développer leur créativité.

9.5 Nomination - Personne désignée CRSBP

M. Jacques Côté, directeur général du réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent nous transmet le nom des représentants nommés pour voter à l'assemblée générale qui sera tenue le 23 mai prochain.

Aucun changement à apporter aux personnes désignées soit madame Francine Côté et monsieur René Voyer.

2015-04-111.9.6 Paiement Centre-Jeunes - Voyage confirmé

Attendu qu'en vertu de la résolution no 2015-02-53.9.7, le conseil avait autorisé un financement de 100\$ par jeune pour leur projet de voyage communautaire au Guatemala à l'été 2015;

Attendu que ce voyage comprend six jeunes de Cacouna;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de verser la somme de 600\$ pour le voyage communautaire au Guatemala à l'été 2015 du Centre Jeunes de Cacouna.

2015-04-112.9.7 Demande de M. Michel Gagnon

M. Michel Gagnon demande l'autorisation d'utiliser la salle paroissiale gratuitement pour continuer les après-midi de danse les 22 et 29 avril ainsi que les 6, 13, 20 et 27 mai 2015.

Attendu que le conseil a pris connaissance de la correspondance de monsieur Michel Gagnon;

Attendu que la population et les gens âgés de la région apprécient la prolongation des après-midi de danse;

Attendu qu'il y a une forte participation à ces après-midi;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte que la salle paroissiale soit fournie gratuitement à monsieur Michel Gagnon pour l'activité de danse les 22, 29 avril ainsi que les 6, 13, 20 et 27 mai 2015.

10. INFORMATIONS

11. AFFAIRES NOUVELLES

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2015-04-113.13 Clôture de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Qu'advenant 21h30 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

Chantale Théberge, sec.-très. adjointe

Ghislaine Daris, mairesse
